

AVIS À LA BATELLERIE

Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015

LOT AVAL

Section de voie : bief Meymes

Cahors, le 04 août 2025

Objet : abaissement et remise en eau bief de Meymes

n° : DDT46/2025/05

Vu l'avis favorable de la DREAL Occitanie, en charge de la concession de la chute de Meymes concernant l'abaissement du plan d'eau amont de l'usine afin de réaliser des travaux de réfection.

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT chargé de la police de la navigation

INFORME

[les usagers de la rivière Lot]

de l'abaissement du plan d'eau du barrage
de l'usine hydroélectrique de Meymes
Du 4 au 20 août 2025

FAIT OBLIGATION DE VIGILANCE

[à tous les usagers de la rivière Lot]

Date limite de l'avis à la batellerie : 21 août 2025 8h00

Le chef d'unité Police de l'eau
DPF et Navigation

Stéphane BERTRANDIE



Direction départementale des territoires du Lot
Service Eau, Forêt, Environnement / police de la
navigation
127, quai Cavaignac - 46009 Cahors Cedex
ddt-sefa@lot.gouv.fr / Tél : 05 65 23 60 60



En cas d'incident sur les infrastructures,
Conseil Départemental du Lot
Service navigation
dia@lot.fr / Tél (astreinte) : 06 10 49 20 25